



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



22092142

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
19 JUL. 2022
DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0472 172 541

Nom

(en entier) : Harry Vos Feluy

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue de Nivelles s/n
7190 Ecaussinnes

Objet de l'acte : Nomination/renouvellement de mandat(s) administrateur(s), renouvellement du mandat d'administrateur délégué et procuration pour les formalités

Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée Générale Ordinaire tenue le 08/06/2022

L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Harry Vos Investments BV (NL805786843B01) représentée par Wilhelmus Vos dont le siège est situé à Huygensweg 10, 6522HL Nijmegen NL. Son mandat prendra effet à l'issue de l'assemblée générale de 2022 et aura une durée déterminée de 6 ans et se terminera à l'issue de l'assemblée générale de 2028 sous réserve de renouvellement du mandat.

Procuration pour les formalités

Les actionnaires décident de donner procuration à EY accountants, représentée par Philippe Verhoeven, Stefan Joos ou Mark Feremans, à qu'ils donnent pleins et entiers pouvoirs pour agir en leur nom et pour les représenter, qualitate qua, auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et du bureau de la TVA compétent à l'effet d'y effectuer toutes les démarches nécessaires pour procéder à la modification de l'immatriculation de la société ou effectuer toute publication aux Annexes du Moniteur Belge, et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution des décisions ci-dessus.

Extrait du Procès - Verbal spécial du conseil d'administration tenu le 8 juin 2022, immédiatement après l'assemblée générale des actionnaires

Harry Vos Investments BV (NL805786843B01) Huygensweg 10, 6522HL Nijmegen NL, représentée par monsieur Wilhelmus Vos est renommé comme administrateur délégué pour une période de six ans, se terminant à l'assemblée qui se tiendra en 2028. Le mandat est accepté.

Mark Feremans
Mandataire
Director EY Accountants BV

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).